

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Trentième séance – Samedi 12 décembre 2009, à 10 h

**Présidence de M<sup>me</sup> Vera Figurek, présidente**

La séance est ouverte à 10 h dans la salle du Grand Conseil.

Fait excuser son absence: *M<sup>me</sup> Fabienne Aubry Conne*.

Assistent à la séance: *M. Rémy Pagani*, maire, *M<sup>me</sup> Sandrine Salerno*, vice-présidente, *MM. Manuel Tornare, Patrice Mugny* et *Pierre Maudet*, conseillers administratifs.

### CONVOCATION

Par lettre du 1<sup>er</sup> décembre 2009, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour samedi 12 décembre 2009, à 8 h, 10 h, 13 h 30, 16 h 15 et 20 h.

**1. Communications du Conseil administratif.**

Néant.

**2. Communications du bureau du Conseil municipal.**

Néant.

**3. Rapports de majorité et de minorités de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2010 (PR-720 A/B/C)<sup>1</sup>.***Suite du premier débat*

**M. Alexandre Chevalier** (L). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, nous voilà donc aujourd'hui présents pour discuter de ce qui devrait être le budget de la Ville de Genève pour l'année 2010, moment solennel, acte essentiel de la vie municipale et responsabilité particulière pour les conseillers municipaux.

Mais, cette année encore, le Conseil administratif a réussi à transformer cet acte essentiel à la vie démocratique en véritable parodie. Voilà un Conseil administratif qui a joué non seulement avec les chiffres pendant plus de trois mois, mais qui, en plus, a utilisé le budget de la Ville comme arme et instrument politiques: faux chiffres, recettes des entreprises sous-évaluées et, enfin, chantage sur la population.

En septembre, à l'annonce du budget, c'était «Menace sur la Ville», une superproduction qui disait que la baisse d'impôts amènerait moins de prestations sociales, moins de crèches, moins de voirie, et ainsi de suite... Une bande-annonce catastrophique très hollywoodienne, mais bien déconnectée de la réalité budgétaire de la Ville de Genève.

A la suite de son échec devant le peuple et les tribunaux, le Conseil administratif a donc fait avec les estimations fiscales présentées par le Canton, comme

---

<sup>1</sup> Rapports, 3399.

d'habitude, nous a-t-on alors dit en commission des finances. Bien évidemment, les recettes sur les entreprises ont été sous-évaluées de quelque 12 millions de francs, car, c'est bien connu, le département des finances et du logement de la Ville sait toujours mieux que les autres...

La vérité, Mesdames et Messieurs, c'est que ce Conseil administratif n'a pas eu le courage politique de présenter un véritable budget pour 2010. Ce budget est le budget de la paresse. Le Conseil administratif ne voulait pas trop se fatiguer, et estimer correctement les recettes demandait trop d'efforts. Réfléchir à des choix politiques corrects si la situation se dégradait vraiment, c'était bien trop dangereux juste avant les élections...

Pour M<sup>me</sup> Salerno et ses collègues de gauche, mieux valait donner en pâture des chiffres faux, afin de nourrir les conseillers municipaux et la presse, plutôt que présenter la réalité de la situation de la Ville et étudier, comme le demandaient les conseillers municipaux, quelles sont les tâches essentielles et vitales pour la collectivité.

Il était tellement plus facile de jouer les victimes et les Cosette jetant la responsabilité sur le Canton et sur la baisse d'impôts proposée, plutôt que d'assumer son rôle de responsable politique. Pas la peine de réfléchir à un budget, quand on sait que réfléchir demande un effort intellectuel... (*Protestations.*) A savoir préparer les différentes possibilités, faire des choix politiques, décider et anticiper, faire l'effort de gouverner, en réalité. Voilà le bilan de la procédure budgétaire 2010 présentée par le Conseil administratif! Voilà les conditions qui ont empêché les conseillers municipaux d'étudier le budget 2010!

Voilà comment la plupart des commissions n'ont pas pu étudier les chiffres, puisqu'ils étaient faux! Voilà donc un travail de singe, Mesdames et Messieurs, fait par les conseillers municipaux aux frais du contribuable! Dans ces conditions, le groupe libéral ne veut pas accepter le budget. «Après moi, le chaos», disait le général de Gaulle. Avec ce Conseil administratif, c'est tous les jours le chaos! (*Applaudissements.*)

**M. Mathias Buschbeck** (Ve). Mesdames et Messieurs, je me vois obligé de commencer mon discours comme je l'avais fait l'an passé. Confédération: budget, 55 milliards, durée des débats, six heures. Canton de Genève: budget, 7 milliards, durée des débats, huit heures. Ville de Genève: budget, 1 milliard, durée des débats, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf heures! Les Verts sont chaque année surpris de voir que moins le budget est important, plus la durée des débats conduisant à son adoption est longue.

Nous voilà au début d'une mascarade inutile, car personne n'est dupe. Nous connaissons déjà maintenant les montants qui seront votés tard ce soir. De plus,

pour les pédagogues convaincus des vertus de la dialectique, vous n'êtes pas sans savoir que nous débattons aujourd'hui d'un maximum de 1% du budget total. C'est également relativement triste de voir que les élus d'une ville siègent alors que les habitants célèbrent à l'extérieur ce qu'on appelle leur fête nationale – bien sûr l'Escalade! Nous nous voyons toute la journée occupés à voter un budget alors que notre place serait à la fête avec nos concitoyens.

Cela étant dit, avant d'attaquer le fond, les Verts souhaitent se pencher, comme la plupart des autres groupes, sur le processus qui nous amène à cette séance, pour vous faire part de notre frustration. En effet, nous appelons de nos vœux, depuis des années, des modifications du mode de traitement du budget, car celui-ci est tout de même d'une inertie incroyable.

Le budget était prêt au niveau du Conseil administratif à la fin du mois de juin. S'ensuit, une fois de plus, une période de latence de deux mois avant qu'il ne soit transmis au Conseil municipal, à qui l'on annonce immédiatement qu'il n'est déjà plus à jour. Cela d'autant plus que, cette année, le Conseil administratif a, de façon coupable et cynique, refusé de tenir compte des prévisions fiscales du Groupe de perspectives économiques du mois d'août, afin de proférer des menaces sur les prestations en cas de baisse d'impôts, menaces qui se sont avérées sans fondement. (*Protestations.*)

Ces attermoissements, loin de cesser après l'acceptation de la baisse d'impôts lors des votations du 27 septembre 2009, se sont encore prolongés un mois, et le plan B – promis par M<sup>me</sup> Salerno lors de l'entrée en matière – en cas d'acceptation de la baisse d'impôts n'a finalement jamais été présenté, ce qui a gravement porté préjudice au travail du Conseil municipal, tous groupes confondus, et de ses commissions chargées d'examiner le budget, alors qu'il s'agit de notre principale prérogative. La conséquence est que nous parlons plus aujourd'hui de recettes sur lesquelles nous n'avons aucune prise que des dépenses sur lesquelles nous en avons, et nous le regrettons.

L'autre motif de frustration, lors de cet exercice budgétaire, est tout de même l'incapacité de la minorité de ce parlement à proposer un autre projet politique. Incapacité, année après année, à proposer des amendements en commission à même de rendre le budget acceptable à ses yeux. Le sommet de cette incohérence est apparu au grand jour lorsque, malgré le fait que la plupart des amendements qu'ils avaient proposés ont été acceptés lors des travaux de commissions, aucun groupe de l'opposition n'a pensé accepter ce budget, préférant laisser la Ville qui les a élus sans budget à la sortie des travaux de commissions.

Effectivement, et personne ne l'a encore relevé, nous sommes aujourd'hui sans majorité parlementaire à la sortie de la commission des finances et cette situation devrait nous alarmer plutôt que conduire à nous tirer les uns sur les autres. Vous n'êtes pas sans savoir que les responsables des groupes se sont ren-

contrés pour chercher un accord en vue de parvenir aujourd'hui à l'adoption d'un budget qui permettra simplement à notre administration de fonctionner dans trois semaines.

Cela est d'autant plus regrettable que, et j'en arrive maintenant au fond, la crise mondiale que nous connaissons avait conduit le Conseil administratif à présenter un budget extrêmement prudent, qui ressemblait grandement au précédent, mettant en pratique cette doctrine que vous semblez tant apprécier lorsqu'elle est appliquée par le conseiller d'Etat Hiler au niveau du Canton.

Comme nous ne pouvons pas agir sur les revenus ni les connaître avec certitude, maîtrisons les dépenses! Et c'est exactement ce que le Conseil administratif a fait, et même mieux, puisque les charges sont en baisse par rapport au budget 2009. Cela devrait quand même vous parler, amis de droite!

Au niveau de la masse salariale, nous retrouvons gentiment ce principe cher aux Verts, celui de *personal stop*. Effectivement, la masse salariale augmente très peu cette année, après une brève infidélité l'année passée qui avait vu une forte augmentation du nombre de postes.

Les Verts sont à l'origine de cette politique et ils en sont fiers, car elle implique une attitude vertueuse consistant, lors de chaque départ dans l'administration, à se poser la question de savoir s'il faut reconduire le poste ou s'il doit être recréé ailleurs, un besoin s'avérant plus urgent. C'est une garantie de bonne gestion des deniers publics. Nous nous réjouissons également de ne pas devoir, cette année, arbitrer en dernière minute les négociations salariales entre le Conseil administratif et son personnel, ce qui nous avait valu, lors des précédents exercices budgétaires, des enflammées dans cette assemblée.

Pour le reste, nous ne pouvons que nous réjouir du maintien, en cette période économiquement difficile, des prestations de la Ville de Genève. La droite nous l'a reproché – la rapporteuse de minorité l'a fait – mais, finalement les prestations sont entièrement maintenues. Nous voyons plutôt un motif de satisfaction dans le fait d'avoir réussi ce tour de force.

Je pense que nous verrons tout à l'heure la droite reprendre en grande partie les amendements qui ont été acceptés en commission des finances. Pour notre part, nous les refuserons, non pas parce qu'ils sont foncièrement tous mauvais, mais simplement parce que leur acceptation avait conduit à nous retrouver sans budget. Or, aujourd'hui, nous ne pouvons pas accepter cette perspective.

Nous en profitons pour appeler le Parti radical à assumer ses responsabilités gouvernementales, car on ne peut pas, année après année, refuser le budget et néanmoins en faire profiter son magistrat. Un accord gouvernemental au moins tacite devrait vous inciter non pas à accepter ce budget parce qu'il est le vôtre,

mais parce que vous vous en remettez aujourd'hui à l'Alternative pour soutenir les priorités politiques de votre magistrat. Mais cela ne saurait durer encore longtemps.

Pour conclure, nous tenons malgré tout à faire part de notre inquiétude face au peu d'empressement du Conseil administratif pour répondre à l'urgence environnementale, notamment climatique, à laquelle toutes les collectivités publiques ont le devoir moral de répondre. Une fois de plus, quelle inertie! Il y a urgence, Messieurs-Dames! Des idées émergent, mais il serait temps de passer à la vitesse supérieure. Si la mise en pratique de la Charte d'Aalborg sera une bonne chose, le nombre de participants à des colloques internationaux sur le développement durable ne nous semble pas être le bon indicateur pour juger de l'efficacité de notre politique en la matière.

Un dernier mot sur les investissements. Nous constatons depuis des années la grande difficulté de la Ville de Genève à réaliser ses objectifs, même si ce point est malgré tout en progression. Heureusement que les grands projets du Canton nous y ont aidés! Les investissements sont pourtant un levier important de notre politique, mais nous n'arrivons pas à passer cette barre des 100 millions de francs d'investissement par année.

Le réaménagement de l'espace public peut le rendre plus convivial et il est une de nos priorités. Il y a également tant à faire pour la rénovation de notre parc immobilier. Ces investissements s'avèrent particulièrement intéressants. Avec l'isolation des bâtiments, ils permettent non seulement des économies financières, mais une économie environnementale grâce à l'énergie économisée, sans aucune baisse de confort. Nous espérons que ce montant minimaliste de 95 millions de francs, qui n'a pas été atteint depuis des années, sera atteint en 2009 et en 2010.

Enfin, nous devons une fois de plus nous inquiéter du niveau élevé de la dette, même si elle est en baisse. Cette dette de 1,5 milliard de francs représente environ 45 millions de francs d'intérêts par année, soit l'équivalent en gros de 400 places de travail qui partent directement dans le coffre des banques, lesquelles, même si elles en ont grandement besoin ces temps, ne méritent pas une telle générosité des pouvoirs publics...

En conclusion et pour résumer, notre source de satisfaction, dans ce budget, ce sont les éléments qui portent les options politiques de l'Alternative et que l'on retrouve année après année. Ils sont notre marque de fabrique, notre source de déception étant l'absence d'une réelle nouveauté qui aille dans le sens de nos revendications. (*Applaudissements.*)

**M. Rémy Burri (R).** Alors que nous devrions gentiment travailler sur un projet de budget avec quelques amendements, nous nous acheminons pas à pas, selon

toute vraisemblance, vers une discussion avec les amendements qui débarqueront de tous les côtés. Décidément, ce n'est pas sérieux, et c'est même se moquer tout simplement de ce Conseil municipal que d'en arriver là ce matin, après la gabegie à laquelle nous assistons depuis le mois de juin. C'est aussi démontrer le mépris du Conseil administratif de la Ville de Genève envers ce Conseil municipal. Les tergiversations de M<sup>me</sup> Salerno ont simplement amené le Conseil municipal à la plus grande méfiance, à tel point que la commission des finances a fini par refuser le projet de budget.

En juin, le Conseil administratif nous présentait la première fois sa fameuse, pour ne pas dire fumeuse, proposition PR-720, plus connue sous le nom de projet de budget 2010. Un projet de budget qui, je vous le rappelle, prévoyait un déficit de 20 millions de francs, mais qui nous disait déjà qu'il ne tenait pas compte d'une éventuelle baisse d'impôts qui pourrait, au final, aboutir à un déficit de près de 60 millions de francs.

Comment travailler sur des bases saines avec des informations latentes de ce genre? Et depuis, que d'épisodes, tous plus désolants les uns que les autres... Dans la foulée de ce budget, M<sup>me</sup> Salerno brandit la menace du vote sur la baisse d'impôts et il s'ensuit toute une campagne, ou plutôt, devrais-je dire, toute une propagande que vous avez toutes et tous suivie.

Souvenez-vous aussi du plan catastrophe prédit par M<sup>me</sup> Salerno en cas d'acceptation de cette loi: coupures dans les prestations sociales, diminution des places de crèche, suppression de lignes de bus, fermeture de musées, baisse des salaires des employés de la Ville... Cette campagne scandaleuse a heureusement été interrompue par les instances judiciaires cantonales, qui nous ont sauvé du franchissement du Rubicon. (*Exclamations.*) J'en profite pour féliciter et remercier les Genevois qui ont accepté cette baisse d'impôts, car si la Ville avait disposé de 30 millions de francs supplémentaires, je n'ose pas imaginer ce que l'Alternative aurait pu en faire...

Au début du mois de novembre, présentation d'un budget rectifié et, dans son communiqué de presse de l'époque, le Conseil administratif se disait circonspect face à la projection de recettes fiscales annoncées par le Canton. Ce qui ne vous a pas empêchés, Madame, Messieurs, de prendre le Canton au mot et de veiller à intégrer un maximum de charges pour viser à un résultat paraît-il équilibré.

Cherchant à comprendre ce que vous pouviez vouloir dire en qualifiant votre budget de rectifié, j'ai découvert que, parmi les nombreuses définitions possibles, il peut signifier «tué». Ce qui me permet de dire... (*Remarque de M<sup>me</sup> Salerno.*) Oui, Madame Salerno, vous avez vraiment rectifié votre budget! (*Rires.*) Et ce n'est pas étonnant que ce budget ait été refusé par la commission des finances.

La commission des finances, justement, parlons-en! Quel jeu de massacre de la part de la gauche! On a vu tantôt A gauche toute! attaquer les socialistes, tantôt les Verts attaquer A gauche toute! et tantôt les socialistes attaquer les Verts... Bref, des heures et des heures de gamineries qui ont fini par ruiner le travail de la commission des finances et conduit la majorité de gauche de cette Ville à se ridiculiser publiquement, car incapable de voter son propre budget.

Lors des discussions sur ce budget, nous avons appris que le Conseil administratif avait travaillé sur un plan d'économies, le fameux plan B fantôme évoqué lui-même d'ailleurs dans le premier document de projet de budget 2010. Malheureusement, il n'a pas été possible d'en discuter ni même d'en obtenir les moindres pistes, et c'est bien dommage. Tout au plus avons-nous pu en avoir quelques prémices avec la cacade de l'exécutif autour des lignes de bus TPG.

Les radicaux déplorent une nouvelle fois que ce budget ne soit qu'un pâle copier-coller des budgets précédents. Nous déplorons aussi que le Conseil administratif ne cherche pas, une fois pour toutes, à proposer un véritable budget des besoins de la Ville, plutôt qu'un budget des moyens qui permet à certains magistrats de rajouter telle ou telle nouvelle dépense en fonction des évolutions des produits.

Nous déplorons aussi que le travail des municipaux se fasse dans le cadre d'une méconnaissance complète des résultats en cours d'année. En effet, il est quand même lamentable de travailler sur un budget avec, pour toute information historique, le seul résultat de l'année précédente. Madame Salerno, comment pouvez-vous prétendre gérer cette Ville sans nous donner une visibilité sur la situation de l'année en cours? (*M<sup>me</sup> Salerno discute.*) Je vous parle, Madame la magistrate! N'importe quelle entreprise digne de ce nom fonctionne avec des résultats intermédiaires, semestriels, voire trimestriels, mais vous, vous brassez plus de 1 milliard de francs sans nous donner le moindre indicateur sur la situation actuelle.

Ce matin, il semble que nous allons découvrir une énième armada d'amendements et avoir un budget rectifié bis grâce au travail du Conseil administratif. Selon toute vraisemblance, nous allons découvrir un budget rectifié suramendé par le Conseil administratif, contenant par hasard quantité d'amendements de l'Alternative, belle preuve de démocratie qui permet ainsi à nos camarades de gauche de se concentrer pour mieux massacrer toutes les velléités d'amendements de l'Entente et/ou de tout autre parti non majoritaire dans cette assemblée...

Projet de budget rectifié bis qui contiendra bien évidemment tous les amendements *last minute* du Conseil administratif – tant qu'à faire, charité bien ordonnée commence par soi-même! – et bien d'autres surprises. Il semble que nous risquons encore de découvrir des indexations sommaires, linéaires, d'à peu près

toutes les subventions, la municipalisation rampante des ludothèques, et c'est bien là la preuve que sans les perspectives d'une baisse d'impôts ce Conseil administratif aurait dépensé les recettes fiscales jusqu'au dernier centime.

Enfin, concernant la responsabilité gouvernementale des radicaux, je remercie M. Buschbeck de me l'avoir rappelée, comme d'autres l'ont fait jusqu'à aujourd'hui. Les radicaux n'oublient pas qu'ils connaissent cette situation, mais ils ont beaucoup moins apprécié certains sous-entendus lorsque vous nous avez adressé ce rappel, sous-entendus qui promettaient de méchantes coupes dans le budget de M. Maudet. Notre groupe est habitué à cela, puisque nous avons déjà eu droit à ce genre de menaces lors d'un long débat sur les baisses d'impôts.

Mais je pense que nous avons quand même compris notre rôle gouvernemental et, typiquement, je vous rappelle que nous nous sommes abstenus en commission des finances, pensant peut-être un peu naïvement que c'était là une manière de vous tendre la perche en vue de trouver un moyen de développer un vrai budget. Aujourd'hui, les radicaux n'ont donc pas de problème pour assumer cette situation, encore faudrait-il que nous ayons vraiment notre mot à dire sur ce budget. Force est de constater que ce budget n'est pas le budget de la Ville, ni le budget du gouvernement, mais bien le budget de l'Alternative.

Pour terminer, je dirai que rien ne nous permet de nous prononcer de façon ferme et définitive sur notre vote final et que nous réservons notre position en fonction de l'évolution de la journée. Nous, radicaux, nous ne vendrons pas notre vote pour un plat de lentilles, comme l'a fait un célèbre personnage... (*Applaudissements.*)

**M. Jean-Charles Lathion** (DC). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, tout à l'heure, notre camarade Buschbeck vous disait le temps que pouvait prendre nos palabres. Il évoquait le maximum de dix-huit heures. Je vais essayer, quant à moi, d'être assez bref, puisque tout a été dit et très bien dit par ma collègue Marie Chappuis.

Nous avons eu droit à certaines leçons sur la crise économique. Aussi bien A gauche toute! que les Verts nous ont expliqué combien ils en avaient conscience et combien finalement la droite était dépourvue de cette conscience fondamentale. Mesdames et Messieurs, tout le monde a conscience de la crise économique, comme tout le monde a conscience que les jeux sont faits aujourd'hui, à cet instant même, en ce qui concerne le budget.

Nous le savons très bien, nous en avons eu un exemple en début de matinée avec la grande démonstration de notre ami le maire, Rémy Pagani. Nous avons vu comment les rangs de la gauche peuvent se resserrer au-delà de toute logique, de

toute raison, lorsqu'il s'agit d'être dogmatique et d'émettre un vote. Nous savons donc très bien que ce budget sera accepté et que, malgré tout ce que nous expliquerons tout à l'heure avec nos amendements, nous, l'Entente, nous risquons bien de les voir refusés. Enfin, nous pouvons toujours rêver, vivre d'illusions, mais nous verrons si nous avons raison de croire au moins à un minimum...

En ce qui concerne la crise économique, Mesdames et Messieurs, la conscience que nous en avons est permanente au niveau de tous les rangs de cette enceinte. Mais j'aimerais dire que, nous, Parti démocrate-chrétien, nous essayons d'y faire face en générant des emplois et en votant tout ce qui se rapporte aux investissements. Vous avez pu le voir tout au long de cette législature. Nous soutenons les travaux de la Ville pour le tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB), pour la ligne Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA).

Nous encourageons la défense du commerce. Nous sommes allés au-devant des petits commerçants qui perdaient leurs activités au centre-ville et qui voyaient leurs conditions de travail se dégrader, compte tenu des exigences faramineuses des loyers. Nous les avons reçus dans notre parti, nous sommes à leur écoute et nous pensons qu'il est du devoir de la Ville de prendre toutes les décisions qui s'imposent pour générer des emplois. C'est ce que le Parti démocrate-chrétien soutient chaque fois qu'il en a l'occasion. Là, Mesdames et Messieurs de la gauche, l'idéologie ne suffit pas, là il faut voter les travaux, là il faut aller à la rencontre des gens!

On nous a parlé de cet exercice formel du budget et je n'entrerai donc pas dans un grand moralisme. Mais nous avons vu, tout au long de cet exercice, depuis le mois de juin, que nous vivons sur un copier-coller et sur un discours auquel on nous demande d'adhérer. Je regrette, mais je n'ai jamais vu un budget qui pouvait se passer de chiffres, de chiffres actualisés, voire réactualisés. Cela va de soi. On ne peut pas travailler sur des chiffres qui ne sont pas vrais.

Nous assistons depuis des années à cet exercice du copier-coller. Les magistrats nous proposent des budgets où nous relevons, par rapport aux comptes des trois dernières années, des exagérations, des surévaluations de 300 000 francs à 500 000 francs. Là, nous disons non, ce n'est plus possible!

C'est la raison pour laquelle nous déposerons une nouvelle fois une motion en vue d'aller dans le sens d'un budget basé sur des missions, des prestations, sur l'évaluation des moyens, un budget des besoins plutôt qu'un budget des moyens. C'est ce que réclame le Parti démocrate-chrétien, c'est ce que réclame l'Entente aujourd'hui. J'aurais souhaité voir d'autres partis sur cette liste, mais nous savons que, compte tenu du dogmatisme existant, ce n'est pas possible.

Voilà ce que nous comptons faire pour bien montrer que le Parti démocrate-chrétien souhaite être constructif. Nous nous opposerons à ce budget parce que

l'exercice est une mascarade. En revanche, nous ferons des propositions pour changer la méthode d'élaboration du budget. Vous avez tous bien conscience, ici dans ce parlement, qu'il s'agit là d'une nécessité.

Nous verrons donc si vous le ferez – en temps voulu, nous ne demanderons pas l'urgence. Nous souhaitons que les débats se déroulent dans de bonnes conditions et que nous ne soyons pas à passer notre nuit dans ce parlement, comme l'appréhendait mon collègue Jacques Hämmerli en début de séance. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Isabelle Brunier (S).** Effectivement, il y a quelques semaines, les représentants du Parti socialiste à la commission des finances s'étaient abstenus lors du vote final sur le projet de budget, et ceci pour deux raisons principales. Premièrement, le manque de fiabilité des estimations sur les rentrées fiscales fournies par le Canton dans le cadre d'une campagne électorale qui battait son plein et où tous les coups étaient permis. Deuxièmement, parce que la mouture issue des travaux de la commission ne reflétait que trop partiellement nos convictions et nos objectifs.

Quant au premier point, l'histoire dira si les interrogations – je dirais presque les angoisses – dont nous, socialistes, nous nous sommes fait les porteurs il y a quelques mois, se vérifieront. Le risque existe que nous ayons eu raison trop tôt, mais seuls les comptes 2011 et 2012 nous le diront. Quant au second point, des réaménagements ont eu lieu dans l'intervalle et certains amendements seront encore présentés aujourd'hui. D'une manière générale, ils ont visé à rendre ce projet de budget plus social – plus socialiste – et nous pourrons donc adhérer à ce budget 2010 sans trop de regrets et même avec un certain nombre de satisfactions.

Après l'intéressant discours de ma préopinante d'A gauche toute! Salika Wenger, qui a émis des grandes lignes de politique générale auxquelles nous pouvons globalement adhérer, je me permettrai de revenir plus précisément, et d'une manière un peu plus pragmatique, sur l'impact que ces options politiques auront dans la pratique sur les différents départements qui composent le gouvernement de notre Ville.

Concernant le département des finances et du logement, en mains de notre magistrate Sandrine Salerno, nous constatons que les chantiers de réforme ouverts en début de législature sont maintenant dans une phase de stabilisation. Que ce soit en matière de politique sociale du logement ou de lutte contre le chômage, de nouveaux règlements sont entrés en vigueur en vue de mieux cibler ces problèmes récurrents de notre société et de tenter de les résoudre. En particulier l'augmentation du Fonds chômage permettra à notre municipalité de lutter contre ce véritable fléau social. Nous soutiendrons également aujourd'hui le logement

social par le dépôt de la demande de réintroduction de la subvention au Rassemblement pour une politique sociale du logement.

Quant à la politique économique de notre Ville, qui se veut, elle aussi, sociale et ancrée dans le tissu local, les paramètres du développement durable et de l'égalité entre femmes et hommes sont désormais pris en compte et appliqués, et nous nous en réjouissons.

Quant au département des constructions et de l'aménagement, en mains de Rémy Pagani, notre maire actuel, nous relevons la volonté affirmée d'acquisitions foncières par la Ville. Nous le voyons encore aujourd'hui avec la proposition PR-762 qui nous est faite, qui donnera à la Ville la maîtrise à long terme des terrains destinés à réaliser ses objectifs en matière de logement social, d'équipements et d'espaces publics.

La remise à niveau d'un certain nombre d'immeubles de logements, trop longtemps oubliés, et le partenariat avec la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social ou d'autres instances permettront également la mise ou la remise à disposition de logements sur le marché dans notre ville. Les projets d'infrastructures de transports publics, de réduction de la vitesse et du trafic automobile dans les quartiers visent clairement à améliorer la qualité de vie des habitants. L'adoption du plan directeur dote désormais ce département d'un instrument de gestion et de planification à long terme.

Nous profitons également de cette entrée en matière pour remercier le Conseil administratif, qui, par l'action et la voix de son maire, a pris en compte une résolution socialiste et les pétitions reflétant l'inquiétude de la population pour finalement rétablir le financement de trois lignes de minibus très utilisées dans nos quartiers.

Concernant le département de la culture, entre les mains du magistrat Patrice Mugny, nous constatons qu'il se place dans une certaine continuité. Nous distinguons cependant des perspectives nouvelles, qui semblent principalement s'ouvrir dans le domaine des musées, avec les chantiers prévus aux Conservatoire et Jardin botaniques, malheureusement bloqués actuellement par un recours que nous espérons voir se résoudre prochainement, et surtout au Musée d'ethnographie, avec le dépôt du projet évidemment conjointement entre le département des constructions et de l'aménagement et le département de la culture.

De nouvelles tendances se dessinent également aux Musées d'art et d'histoire. Elles permettront, nous le souhaitons vivement, une meilleure mise en valeur des compétences et des collections, dans une ambiance de travail harmonieuse et stimulante pour tous.

Dans le département 4, le domaine de l'environnement urbain et de la sécurité, cher à Pierre Maudet, nous relevons la volonté de renforcer le service aux

citoyens. Nous saluons le système des écocontrats signés avec des partenaires privés, qui semble s'étendre et porter ses fruits, selon le principe du pollueur-payeur. Nous suivrons avec attention la mise en place du nouveau concept de sécurité et de proximité basé sur la nouvelle loi sur les agents de la police municipale, qui vise à une meilleure implantation dans les quartiers de la ville et à mieux répondre aux inquiétudes de la population.

Enfin, concernant le département 5, celui de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports, cher à notre cœur socialiste, nous saluons la volonté de notre magistrat Manuel Tornare de continuer à offrir à toutes les catégories de la population des prestations utiles et de qualité, favorisant la mixité et les liens sociaux. Dans une situation économique qui risque fort de se dégrader ces prochains mois, les différents services du département seront vraisemblablement confrontés à une augmentation des situations difficiles et ils doivent avoir les moyens d'y faire face.

Dans ce cadre, nous ne pouvons que déplorer le coup de frein que le magistrat a été contraint de donner à son programme d'extension du service public de la petite enfance à cause de la situation économique. Nous souhaitons cependant donner un coup de pouce supplémentaire à la fois aux familles modestes des quartiers et au personnel souvent bénévole des ludothèques. Nous ne pouvons admettre l'inégalité de traitement qui voit une partie du personnel être salarié et une autre partie pas. C'est la raison de notre plein soutien à un amendement déposé aujourd'hui, qui propose la professionnalisation de deux ludothèques supplémentaires.

Enfin, nous saluons une autre proposition socialiste nouvelle, qui a eu l'heur de plaire à nos alliés de l'Alternative, à savoir l'indexation au coût de la vie des subventions aux associations à l'œuvre dans les domaines sociaux, sportifs et culturels. C'est une simple question de bon sens et d'équité. Les nombreuses associations actives dans notre ville accomplissent un travail utile, nécessaire, indispensable. Elles créent du lien social et cette indexation ne représente qu'une modeste reconnaissance supplémentaire de ce travail.

En conclusion, nous, socialistes, nous nous reconnaissons dans ce budget. Nous le faisons nôtre et nous le voterons afin de donner à notre municipalité les moyens d'une politique que nous cautionnons et approuvons pleinement.

Je terminerai sur une remarque personnelle. Vu la date historique choisie cette année pour procéder au vote de notre budget, je souhaiterais vivement ne pas devoir assister à une escalade de mots vains et de péroraisons grandiloquentes. De même, je souhaiterais également que cet exercice obligatoire auquel nous sommes astreints ne se termine pas, selon les mots attribués à Brunaulieu, au lendemain de sa défaite, en une vraie cacade... (*Applaudissements.*)

**M. Jacques Hämmerli** (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, à l'instant, c'est en qualité de rapporteur de la minorité annoncée que j'ai eu l'avantage de m'exprimer après le rapporteur de majorité. Encore que l'on puisse parler de majorité introuvable, comme la Chambre des députés élue en son temps dans la grande République voisine.

Ayant regagné la place qui est la mienne au sein de la fraction municipale de l'Union démocratique du centre, souffrez que je précise notre position politique que le rapporteur de majorité a eu l'élégance, et je tiens à l'en remercier, de transcrire aux pages 12, 13, 17, 35, 36, 37, 374 et 375 de son volumineux rapport, dont chacun, j'ai la faiblesse de le croire, a pris connaissance, ne serait-ce que par respect pour son auteur.

Avec la présentation du budget 2010, en constatant l'excédent des comptes 2008 de plus de 120 millions de francs, nous étions légitimement fondés à croire que le Conseil administratif aurait à cœur de présenter un projet de budget répondant aux principes de sincérité et d'objectivité. Quelle déception!

Ainsi que le disait déjà Cicéron, en 55 av. J.-C. – il y a donc deux mille soixante-quatre ans que la crise dure – «le budget devrait être équilibré, les finances publiques devraient être comblées, la dette devrait être réduite, l'arrogance de l'administration devrait être abolie et contrôlée, et l'aide aux pays étrangers devrait être diminuée, de peur que Rome ne tombe en faillite. Les gens doivent encore apprendre à travailler au lieu de vivre sur l'aide publique.»

A l'occasion du débat d'entrée en matière sur le *Rapport de gestion du Conseil administratif à l'appui des comptes 2008*, nous déclarions qu'il fallait impérativement que le projet de budget 2010, je viens de le rappeler, obéisse aux principes de réalité et d'objectivité. Nous souhaitions en outre que le Conseil administratif présente un projet de budget dans lequel il mettrait en évidence les tâches incontournables dévolues aux communes, tâches régaliennes, comme l'on dit au-delà des frontières.

Nous constatons que rien de tout cela n'a été fait. Je vous rappelle qu'il appartient non seulement aux partis représentés à l'exécutif, mais surtout au Conseil administratif de donner des réponses sérieuses et d'entreprendre les réformes structurelles que la situation présente rend inéluctables, faute de dégâts dont la partie la plus faible de la population pâtira rapidement.

Or à quoi avons-nous assisté en commission des finances? A une guéguerre stupide, donc imbécile, entre les diverses composantes de la majorité de gauche, qui voyait tantôt A gauche toute!, les Verts et les socialistes s'entredéchirer pour aboutir finalement à un refus du budget par la commission des finances.

Face à un tel sens des responsabilités de la part de la majorité du Conseil municipal, majorité qui est également celle du Conseil administratif, certains

voudraient que nous apportions notre adhésion à un projet combattu par ceux-là mêmes qui devraient y adhérer. C'est ignorer que, en bonne démocratie, l'opposition n'est pas là pour soutenir la majorité, mais pour s'y opposer et proposer une autre politique.

Dans cet esprit, et par souci de cohérence, l'Union démocratique du centre de la Ville de Genève refuse non seulement de se prêter aux manœuvres du Conseil administratif, mais surtout entend être l'avocate des exclus du clientélisme de l'Alternative. En effet, après avoir déposé un projet de budget dont il savait pertinemment que les chiffres qu'il y inscrivait étaient dépassés, le Conseil administratif a été contraint, par la volonté populaire, de rectifier son projet, sans oser toutefois le présenter en séance plénière. Et ce n'est pas tout...

Ce matin, le Conseil administratif aura l'outrecuidance de revenir avec, en quelque sorte, une troisième version. A ce propos, on peut s'interroger sur la capacité de l'exécutif de la Ville de Genève à respecter les procédures fixées par la loi. C'est pourquoi vous comprendrez que nous n'avons d'autre solution que de refuser de nous prêter à cette pantalonnade.

L'Union démocratique du centre refusera donc cette énième version et, dans un souci de cohérence, s'abstiendra sur les amendements de rafistolage que ne manqueront pas d'apporter les uns et les autres, excepté, car il y a toujours des exceptions, les amendements qui ne heurteraient pas le bon sens et, surtout, n'enfreindraient pas l'article 74, alinéa 6, de la loi sur l'administration des communes.

Quant à la proposition de diminution de un demi-centime additionnel présentée par deux groupes, elle est tout simplement illégale, puisqu'elle aurait pour effet de créer par le Conseil municipal un déficit budgétaire, ce que la disposition légale dont je viens de parler interdit.

L'Union démocratique du centre s'étonne d'ailleurs que lorsqu'elle a préconisé la diminution de un centime additionnel dans des conditions différentes, ces deux mêmes partis combattirent sa proposition. Mais depuis est intervenu le vote du 27 septembre 2009, qui abaissera enfin la fiscalité des personnes physiques dès 2010. Et nous en sommes heureux pour celles et ceux qui voient le fruit de leur travail taxé pour des actions dont ils ne perçoivent pas toujours la pertinence.

Pour conclure, nous souhaitons ardemment que les débats de cette journée aient la tenue que l'on est en droit d'attendre de personnes éduquées et suffisamment intelligentes pour convenir que la pluralité des opinions caractérise une société tolérante pour tous. Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, je vous remercie de votre attention à mes propos, à défaut d'adhésion à ceux-ci. J'ai dit. *(Applaudissements.)*

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, j'ai en définitive bien de la chance d'intervenir après le représentant de l'Union démocratique du centre, qui a repris à son compte une partie des critiques qui nous ont été adressées par l'Entente, parce que cela me permettra d'y répondre. J'en ai listé quelques-unes, elles émaillent les différents rapports de majorité et de minorités, et je pense qu'il est bon, au début de nos débats, d'apporter quelques réponses.

La première des critiques qui nous sont faites consiste à dire: «On nous ment, on ne nous donne pas les bons chiffres...» Cette litanie, nous l'avons entendue souvent au début du travail sur le projet de budget et nous aurions souhaité l'entendre un peu moins sur la fin. Mais nous l'entendons encore ce matin et c'est d'autant plus étonnant que, comme vous le savez, dans un premier temps, s'agissant de la perception personnes physiques, on se cale désormais exactement, au centime près, sur les chiffres du Département cantonal des finances.

Ensuite, vous l'avez entendu de la bouche même de M. Hiler, lorsqu'il est venu en commission des finances – et pour ceux qui ne l'ont pas entendu vous l'avez lu dans l'excellent rapport du rapporteur général M. Deshusses, que je salue – il n'y a pas de vrais chiffres, ni de faux chiffres. Il vous l'a dit: il y a des chiffres, qui évoluent au gré de la perception fiscale. Il y a des chiffres aussi qui évoluent au gré de la perception politique qu'on a de la conjoncture économique. Et là, effectivement, on peut être en désaccord.

Mais je m'étonne d'entendre encore aujourd'hui, dans cette salle, alors que nous vous avons transmis cette année tous les courriers échangés avec l'Administration fiscale cantonale: «Il y a des vrais chiffres, il y a des faux chiffres... On nous a menti...» Pour la première fois de votre vie politique de conseillères et de conseillers municipaux, vous avez eu accès à ces courriers-là, et j'aurais aimé que l'un des groupes le souligne. Vous ne les aviez jamais reçus mais, cette année, vous les avez toutes et tous reçus, parce que vous étiez en commission des finances ou que vous avez pris la peine et le temps de lire le rapport du rapporteur général. En outre, le Conseil administratif, par ma voix, vous a certifié en commission des finances que, à partir de ce projet de budget 2010, vous recevrez l'ensemble de ces courriers.

Deuxième déclaration entendue: «On nous manipule... On nous a annoncé un déficit... On nous a dit que la baisse d'impôts nous ferait perdre dans un premier temps 40 millions de francs, puis 46 millions et, en définitive, on se retrouve avec un léger boni de 6,6 millions de francs...» Je vous rappelle là aussi que ce n'est pas la Ville qui vous a donné le chiffre de la perte liée à la baisse d'impôts, ni la magistrate. Je vous l'ai répété. Le premier qui vous a donné ce chiffre, et là aussi vous avez reçu les documents, c'est le magistrat cantonal, sur la base des travaux

de l'Administration fiscale cantonale. Nous ne vous mentons pas, nous ne vous manipulons pas, nous vous donnons les informations que vous avez demandées.

«On nous a annoncé un déficit et maintenant nous avons un léger boni...» Je suis d'autant plus surprise d'entendre un tel propos de la bouche d'une éminente représentante du Parti démocrate-chrétien, qui, au surplus, siège en commission des finances, parce que le budget présenté n'enregistre pas un léger boni, il enregistre un déficit à hauteur de 21 millions de francs.

Si vous regardez le compte de fonctionnement, vous avez effectivement, sur une masse qui représente plus de 1 milliard de francs, un léger boni. Mais quand vous regardez le budget dans son ensemble – vous le faites forcément – y compris avec le compte d'investissement, vous vous rendez compte que le budget déposé n'est pas un budget avec un léger boni, mais bien avec un déficit de 21 millions de francs.

Troisième propos entendu: «On n'investit pas assez...» Très bien! Alors, si on n'investit pas assez, cela n'empêche pas le Conseil administratif, avec votre accord, de dépasser la somme budgétisée, qui se monte tout de même à 95 millions de francs d'investissements, et c'est arrivé dans l'histoire récente de la Ville. Si vous êtes aussi proactifs dans l'investissement et dans le souci des générations futures, eh bien, comme le rappelait M<sup>me</sup> Brunier, j'imagine que, toutes et tous, vous allez voter à l'unanimité le droit de préemption de la proposition PR-762 présentée par la Ville de Genève, puisque, concrètement, il s'agit bien là d'une utilisation du compte d'investissement!

On n'investit pas assez... Là aussi, vous aurez une deuxième occasion – et cette occasion vaut d'abord pour les conseillères et conseillers municipaux qui siègent en commission des finances – de soutenir l'investissement et, au-delà de l'investissement, de soutenir – je réponds au Parti démocrate-chrétien – les petites et moyennes entreprises (PME), tout simplement en votant le crédit de redotation de la Fondetec de 10 millions de francs, déposé il y a un peu plus de six mois, et qui devrait bientôt sortir de commission des finances.

Je prends rendez-vous avec les gens dans la salle! Nous verrons qui soutient concrètement les PME. Mais, en vous entendant, j'imagine que l'unanimité, sinon une écrasante majorité qui, bien évidemment, dépassera le clivage Alternative-Entente et Union démocratique du centre, votera le crédit de redotation, puisque nous ne sommes pas là dans les mots, mais dans l'action!

«On n'est pas assez rigoureux...» A gauche, on n'est jamais assez rigoureux... On passe son temps à dépenser, c'est bien connu, alors qu'à droite on fait très attention aux deniers publics! Mais, Mesdames et Messieurs, je vous rappelle que, durant cette législature, c'est la majorité de l'Alternative du Conseil administratif qui a remboursé, à hauteur de 400 millions de francs, la dette de la Ville.

Alors, ce qui est bon pour le Canton et qui plaît à tout le monde, à savoir le remboursement de la dette, doit aussi plaire à l'écrasante majorité, si ce n'est à l'unanimité de ce Conseil municipal, puisque, en Ville de Genève, on a fait, en termes de ratio, plus que le Canton. C'est dommage, je ne vous ai pas entendu le relever.

Nous allons reprendre maintenant le point qui me semble le point principal. En définitive, il s'agit quand même, au-delà de la comptabilité – M<sup>me</sup> Wenger l'a souligné lors de son intervention de ce matin – de l'analyse politique, qui devrait toutes et tous vous inciter à voter ce projet de budget 2010.

Pour démarrer l'analyse politique, reprenons les propos de la conseillère municipale Chappuis dans son rapport de minorité. Elle s'interroge avec M. Barbey: crise ou pas crise? C'est bien là toute la question... Crise ou pas crise? Alors, de notre avis, au Conseil administratif, la réponse est claire. Je suis venue vous la donner en commission des finances, tout au début, et nous maintenons cette lecture politique, à savoir: oui, crise!

Mais pas juste une crise genevoise, pas juste une crise suisse, mais bien une crise mondiale, qui n'est pas une crise unique, mais une crise avec des déterminants et des caractéristiques particulières: la première crise que nous avons connue, en octobre 2008, était une crise financière mondiale. Une crise financière qui nous a démontré quoi? Qui nous a démontré que le système actuel est pervers et cupide. Il réduit bon nombre d'hommes et de femmes sur la planète à un état de vie sans espoir et indigne. Cette crise financière mondiale nous a montré également l'absence de règles universelles contraignantes.

Une crise ensuite qui est climatique et environnementale, Monsieur Buschbeck, et nous en sommes bien conscients, parce que nous serions bien sots – et bien sottés pour celle qui vous parle – de ne pas nous en rendre compte. Nous n'avons pas besoin d'aller à Copenhague pour savoir que nous sommes effectivement dans une crise climatique et environnementale mondiale. Une crise qui est grave et qui l'est d'autant plus pour celles et ceux qui ont peu de moyens et, parmi ceux-ci, les personnes qui résident dans les pays du Sud, parce que cette crise-là, chaque jour, provoque le déplacement de millions d'hommes et de femmes obligés de quitter leur pays, leur village, l'endroit où ils résident. Ils n'ont d'autre solution que l'exil et l'émigration.

Une crise qui est également une crise alimentaire mondiale. Elle est aussi une crise de la spéculation, qui jette à la rue des millions de personnes et qui, chaque année, au moment où nous discutons du budget de la Ville, tue des hommes, des femmes et des enfants. Une crise économique qui, bien évidemment, est une crise du système que nous connaissons, le système capitaliste. Cette crise économique est préoccupante, parce qu'elle crée la précarité sociale et le chômage.

Il y a quelques mois, je suis venue vous dire, en déposant le projet de budget, que, oui, malheureusement, l'impact de la crise sur l'économie réelle était incon-

testable et que le chômage commençait à augmenter. M<sup>me</sup> Wenger vous a donné des chiffres et, si vous ne la croyez pas, Mesdames et Messieurs de l'Entente, je vous conseille d'aller sur le site du Département fédéral de l'économie, avec une ministre en qui vous pouvez avoir toute confiance, en tout cas pour le Parti démocrate-chrétien, M<sup>me</sup> Leuthard, présidente de la Confédération en 2010. Les chiffres vous démontrent que le chômage a augmenté en Suisse et qu'il continuera d'augmenter. A Genève, M<sup>me</sup> Wenger vous l'a dit, il a atteint des proportions inquiétantes.

Dans leur ensemble, ces crises ont des répercussions planétaires, en Suisse comme à Genève. Cette réalité-là devrait, toutes et tous, nous engager à voter le projet de budget. Pourquoi? Parce que ce projet de budget répond à des besoins et, avant tout, au besoin de solidarité entre les habitantes et habitants de la ville de Genève. Il est vain de parler d'une Genève où il ferait bon vivre et où serait développé le mieux-vivre si, dans cette ville, nous n'avons pas toutes et tous des conditions de vie et de logement satisfaisantes, un espoir de s'investir dans une profession, et donc une action sur le chômage. Sans ces éléments, sans la réalisation de ces droits – des droits fondamentaux des hommes et des femmes – il sera quand même difficile de voir émerger la Genève où il fait bon vivre.

Ce projet de budget répond à des besoins sociaux, mais pas uniquement pour les personnes les plus fragiles ou celles qui, s'agissant des classes moyennes et des familles, ont besoin d'un appui de l'Etat. Ce budget offre des prestations de qualité indispensables pour les familles. Là, bien évidemment, nous pensons à l'excellent travail du département de mon collègue Manuel Tornare. Pour se convaincre de la qualité du projet de budget et de son côté social, il suffit de voir tout au long de l'année le travail sur le terrain.

Mais il s'agit également d'un projet de budget qui vise à la cohésion et à l'émancipation. A cet égard, vous aurez noté les efforts dans le domaine culturel, avec une offre de qualité, d'ailleurs pas uniquement pour les habitantes et les habitants de la ville, mais bien au-delà, pour les habitantes et les habitants de la région. Je m'arrêterai ici, parce que le catalogue, les uns et les autres, et notamment dans les rangs de l'Entente – je l'en remercie – vous l'avez fait lorsque vous avez repris quasi in extenso l'argumentaire du Conseil administratif en septembre dernier.

Bien évidemment, et ce sera le mot de la fin, Mesdames et Messieurs, ce budget ne peut être tenu que si les moyens financiers sont disponibles. Et les moyens financiers, aujourd'hui, ne seront en tout cas pas là, comme on l'a entendu lors du discours de Saint-Pierre, en coupant des ressources financières aux communes par le biais de la taxe professionnelle. Cette taxe professionnelle amène entre 110 et 120 millions de francs dans les caisses de la Ville, et vraisemblablement un peu plus les années suivantes avec le système du praenumerando bisannuel. Il

faut donc maintenir notre capacité financière, qui passe par une fiscalité cantonale forte, par un centime additionnel qui ne saurait en aucun cas supporter une baisse et, bien évidemment, par la taxe professionnelle.

Je vous remercie de votre écoute et j'espère que les débats que nous aurons dans les heures qui suivent seront sereins. En tout cas, le Conseil administratif, fort des options politiques et d'une détermination commune à les voir aboutir, sera présent et répondra à toutes les questions qui peuvent émailler les différents projets d'amendements que vous déposerez. Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

### *Deuxième débat*

**La présidente.** Mesdames et Messieurs, je vais d'abord faire voter en bloc les amendements déposés par le Conseil administratif entre le premier projet de budget que vous avez reçu en septembre et celui sur lequel nous travaillons ce matin. En d'autres termes, je vous fais donc voter la prise en considération du projet de budget rectifié par le Conseil administratif, pour savoir si vous voulez travailler sur ce document-là.

Mis aux voix, les amendements du Conseil administratif, soit la prise en considération du projet de budget rectifié par le Conseil administratif, sont acceptés par 41 oui contre 36 non.

**La présidente.** Nous allons donc travailler sur le projet de budget rectifié. Comme d'habitude, nous traiterons les pages jaunes, subventions et allocations, à la fin de l'examen de chaque département. Le bureau a reçu toutes vos propositions d'amendements, les cheffes et chefs de groupe en ont reçu copie... (*Remarques.*) Vous ne les avez pas encore reçus? Il semble que la photocopieuse ne marchait pas correctement... Je suspends donc la séance quelques minutes, le temps de distribuer les amendements.

*(La séance est suspendue de 11 h 6 à 11 h 33.)*

*Autorités.*

*Page 2, cellule A002000, Administration centrale, groupe de comptes 301, Traitements du personnel.*

**La présidente.** Nous sommes saisis d'un amendement présenté par le Conseil administratif proposant une réduction de 12 200 francs, avec la justification suivante: «Reprise d'un amendement émanant du bureau du Conseil municipal.

Réduction des heures supplémentaires de 20 000 francs à 7800 francs (ajustement selon comptes 2008).»

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est accepté à l'unanimité (76 oui).

*Page 2, cellule A002000, Administration centrale,  
groupe de comptes 310, Fournitures de bureau, imprimés, publicité.*

**La présidente.** Nous avons reçu un amendement du Conseil administratif pour une réduction de 1000 francs. La justification est: «Reprise d'un amendement émanant du bureau du Conseil municipal. Réduction des frais «Annuaire, catalogues, brochures» de 1000 francs à 0 franc (achats de la loi sur l'administration des communes pris en charge par le budget du Conseil municipal).»

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est accepté sans opposition (72 oui et 1 abstention).

*Page 2, cellule A002000, Administration centrale,  
groupe de comptes 311, Mobilier, machines, véhicules et matériel.*

**La présidente.** Nous sommes saisis d'un amendement à nouveau présenté par le Conseil administratif en vue d'une réduction de 1000 francs. Il s'agit également de la reprise d'un amendement du bureau du Conseil municipal, avec la justification suivante: «Réduction des frais «Achat de matériel audiovisuel» de 1000 francs à 0 franc (pas d'achats prévus en 2010).»

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est accepté à l'unanimité (76 oui).

*Page 2, cellule A002000, Administration centrale,  
groupe de comptes 318, Honoraires et prestations de service.*

**La présidente.** Le Conseil administratif présente un amendement pour une réduction de 8500 francs, avec la justification suivante: «Reprise d'un amendement émanant du bureau du Conseil municipal. Réduction des frais de téléphone de 13 500 francs à 5000 francs (selon comptes 2008).»

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est accepté par 71 oui contre 1 non (2 abstentions).

*Page 5, cellule A700010, Conseil municipal,  
groupe de comptes 310, Fournitures de bureau, imprimés, publicité.*

**La présidente.** Nous sommes saisis d'un amendement du Conseil administratif pour une augmentation de 500 francs, avec la justification: «Reprise d'un

amendement émanant du bureau du Conseil municipal. Augmentation des frais «Annuaire, catalogues, brochures» de 0 franc à 500 francs (suite de l'amendement visant à supprimer ces frais au Secrétariat du Conseil municipal).»

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est accepté par 67 oui contre 10 non.

*Page 6, cellule A700010, Conseil municipal, groupe de comptes 317, Dédommagements.*

**La présidente.** Nous sommes saisis d'un amendement du Conseil administratif pour une augmentation de 48 000 francs, correspondant à l'achat d'abonnements annuels des Transports publics genevois (TPG) pour les conseillers municipaux. Il s'agit de la reprise d'un amendement émanant de la commission des finances.

**M. Jean-Charles Lathion (DC).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nous estimons, au niveau de l'Entente, que cet achat d'abonnements TPG pour les conseillers municipaux est complètement infondé. Nous ne sommes pas à l'heure des privilèges sur un territoire aussi exigu que celui de la Ville de Genève.

Toutes nos activités se résument dans un mouchoir de poche et nous sommes là en train de nous voter des abonnements TPG! Mais, est-ce que vous rêvez, Mesdames et Messieurs? En tout cas, nous, nous voulons être pragmatiques et réalistes... (*Exclamations.*) Nous voulons être proches des citoyens et nous préconisons que les indemnités que vous touchez vous aident à acheter vos abonnements TPG, ou vos tickets de bus.

**M<sup>me</sup> Maria Pérez (AGT).** Pour notre part, nous pensons qu'il s'agit simplement de mettre les conseillers municipaux sur le même plan que les députés au Grand Conseil et les élus à la Constituante, qui bénéficient déjà d'abonnements Unireso et du remboursement des places de parking, places dont vos groupes surtout profitent amplement... (*Brouhaha.*)

En ce qui concerne le mouchoir de poche, puisque vous considérez que Genève a une surface très restreinte, j'aimerais simplement vous signaler, Mesdames et Messieurs, que c'est avant tout les conseillers municipaux qui siègent sur vos bancs qui prennent leur voiture... (*Protestations.*) Nous pensons donc que proposer l'Unireso est également un geste écologique et que cette politique va dans le sens de la majorité de ce Conseil municipal. (*Applaudissements.*)

**M. Olivier Fiumelli** (R). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je veux bien vous suivre sur l'argument de l'équité avec le Grand Conseil. Mais le Grand Conseil vote un budget pour les TPG de 150 millions de francs, alors que vous avez voulu retirer la subvention à nos trois lignes de bus internes. Par conséquent, cet argument n'a strictement aucun sens... (*Protestations.*) Oui, c'est vous qui avez voulu retirer ces trois lignes de bus... Enfin, c'est eux, mais eux, c'est vous, je vous rappelle! (*Rires et exclamations.*)

D'autre part, je crois que vous avez mal compris l'argument développé par M. Lathion quand il parlait de mouchoir de poche. Ce qu'il voulait dire, c'est que l'ensemble des activités de ce Conseil municipal et des commissions se situe ici, concentré au centre-ville, où chacun peut venir à pied ou à vélo. Quant à ceux qui ont déjà un abonnement de bus, il n'y a pas de raison de le leur payer.

Nous touchons des jetons de présence. Un jour, allez-vous oser avouer à la population le montant de nos jetons de présence? Combien de séances inutiles nous faisons en commission ou en plénière pour nous inventer des jetons de présence? Non, cette dépense est complètement inutile, superfétatoire! (*Applaudissements.*)

**M. Alexandre Chevalier** (L). Mesdames et Messieurs, bienvenue, les jeux sont ouverts! Bienvenue au budget 2010, et voilà à quoi cela ressemble! La politique de l'Alternative au budget 2010 commence par s'attribuer des privilèges. C'est la politique des petits privilèges après le discours misérabiliste que nous avons entendu de la part de M<sup>me</sup> Wenger lors des prises de position et de M<sup>me</sup> Salerno sur la grande crise internationale.

Evidemment, on a peu d'arguments sur le local, donc on s'attaque toujours à la crise mondiale pour venir expliquer que finalement, en tant que responsables politiques, on démissionne quelque part de ses responsabilités. Mais quand on touche au concret, alors la première mesure consiste à se donner ici un nouveau privilège, en l'occurrence un abonnement TPG.

Quelle exemplarité! Se comparer à la Constituante et au Grand Conseil et dire qu'ils en ont et que nous n'en avons pas, vraiment, c'est de la haute voltige politique, de la belle exemplarité face à la population! Vous dénoncez la crise et le mal-être qui existe effectivement pour certaines catégories... (*Protestations de M<sup>me</sup> Wenger.*) Aujourd'hui, en fait, ce sont les conseillers municipaux qui se servent. Eh bien, bel exemple... (*Exclamations.*)

**La présidente.** S'il vous plaît, Madame Wenger...

*M. Alexandre Chevalier.* ... bel exemple dans l'exercice budgétaire! Cela va vraiment bien quand les conseillers municipaux commencent par se servir eux-mêmes au lieu de servir celles et ceux qui les ont élus! (*Applaudissements.*)

**La présidente.** Madame Wenger, excusez-moi, mais le bureau insiste pour que je vous signifie clairement, et je crois l'avoir déjà fait, que nous souhaiterions que vous appuyiez sur le bouton placé devant vous pour prendre la parole. Sinon, on ne s'entend plus si chacun parle librement. Merci.

**M. Pascal Rubeli** (UDC). Ecoutez, je prends la parole compte tenu du fait que le débat commence à gentiment déraiper avec des arguments allant un peu dans tous les sens. Je souhaiterais le vote à l'appel nominal, de manière à ce que les choses soient claires sur une prise de position aussi importante avec les deniers qui sont ceux de nos concitoyens.

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal, êtes-vous suivi par quatre personnes au moins? (*Plus de quatre conseillers lèvent la main.*) Il en sera donc fait ainsi.

**M. Georges Queloz** (L). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, à l'issue d'une séance de la commission des travaux et des constructions, j'ai raccompagné en voiture à son domicile un collègue Vert, et il m'a avoué qu'il avait gagné vingt minutes par rapport aux transports publics. Je me réjouis donc déjà de voir ce qu'il va voter... (*Rires.*)

**M<sup>me</sup> Maria Pérez** (AGT). J'aimerais simplement dire, vous transmettez, Madame la présidente, que ce n'est pas les abonnements Unireso qui nous permettent de venir au Conseil municipal pour faire notre travail qui sont de véritables privilèges. En revanche, les billets pour le Grand Théâtre, les billets pour l'Orchestre de la Suisse romande, les billets pour le Genève-Servette Hockey Club, dont vous profitez largement, ça, ce sont de véritables privilèges! Et vous ne les avez pas remis en question! (*Applaudissements.*)

*Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est refusé par 37 non contre 35 oui.*

*Ont voté non (37):*

M. Alexis Barbey (L), M. Jacques Baud (UDC), M. Edgar Bordier (R), M. Simon Brandt (R), M<sup>me</sup> Catherine Buchet-Harder (UDC), M. Rémy Burri (R), M<sup>me</sup> Anne Carron-Cescato (DC), M<sup>me</sup> Marie Chappuis (DC), M. Alexandre Chevalier (L), M. Sylvain Clavel (UDC), M<sup>me</sup> Renate Cornu (L), M. Roland Crot (UDC), M<sup>me</sup> Linda de Coulon (L), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Guy Dossan (R), M. Olivier Fiumelli (R), M. Jean-Marc Froidevaux (L), M. Adrien Genechand (R), M<sup>me</sup> Sandra Golay (DC), M. Jacques Hämmerli (UDC), M<sup>me</sup> Nelly Hartlieb (DC), M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (L), M<sup>me</sup> Sophie Kuster (UDC), M. Jean-Charles Lathion (DC), M<sup>me</sup> Danièle Magnin (L), M. Robert Pattaroni (DC), M<sup>me</sup> Chantal Perret-Gentil (R), M. Georges Queloz (L), M<sup>me</sup> Patricia Richard (R), M. Pascal Rubeli (UDC), M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC), M<sup>me</sup> Odette Saez (DC), M. Jean Sanchez (L), M. Gilbert Schreyer (UDC), M. Armand Schwein-gruber (L), M. Olivier Tauxe (UDC), M. Salvatore Vitanza (R).

*Ont voté oui (35):*

M<sup>me</sup> Ariane Arlotti (AGT), M. Bayram Bozkurt (Ve), M<sup>me</sup> Isabelle Brunier (S), M. Christophe Buemi (S), M<sup>me</sup> Sandrine Burger (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M<sup>me</sup> Maria Casares (AGT), M. Marc Dalphin (Ve), M. Yves de Matteis (Ve), M. Gérard Deshusses (S), M. Alpha Dramé (Ve), M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer (AGT), M. Endri Gega (S), M<sup>me</sup> Corinne Goehner-Da Cruz (S), M<sup>me</sup> Claudia Heberlein Simonett (Ve), M<sup>me</sup> Sarah Klopmann (Ve), M. Christian Lopez Quirland (S), M<sup>me</sup> Silvia Machado (S), M<sup>me</sup> Charlotte Meierhofer (AGT), M. Roger Michel (S), M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung (Ve), M<sup>me</sup> Christiane Olivier (S), M<sup>me</sup> Maria Pérez (AGT), M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz (Ve), M<sup>me</sup> Annina Pfund (S), M. Thierry Piguët (S), M. Pierre Rumo (AGT), M. Fabien Sartoretti (Ve), M<sup>me</sup> Andrienne Soutter (S), M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann (AGT), M<sup>me</sup> Martine Sumi (S), M<sup>me</sup> Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Miltos Thomaidis (S), M<sup>me</sup> Salika Wenger (AGT), M. Christian Zaugg (AGT).

*Etaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (7):*

M<sup>me</sup> Fabienne Aubry Conne (L), M<sup>me</sup> Valérie Bourquin (Ve), M. Georges Breguet (Ve), M. Mathias Buschbeck (Ve), M<sup>me</sup> Véronique Paris (S), M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Grecuccio (S), M. Alexandre Wisard (Ve).

*Présidence:*

M<sup>me</sup> Vera Figurek (AGT), présidente, n'a pas voté.

*(Brouhaha.)*

**La présidente.** Mesdames et Messieurs, s'il vous plaît... Si on commente tous les votes, on va mettre le double du temps... (*Chahut.*) Vous réglerez vos problèmes de groupes à la pause. S'il vous plaît, Madame Wenger, un peu de tenue! Nous avons faim, mais quand même...

*Page 6, cellule A800010, Conseil administratif, groupe de comptes 319, Frais divers.*

**La présidente.** Le Conseil administratif propose un amendement visant à augmenter de 63 700 francs cette ligne budgétaire, avec la justification suivante: «Augmentation du taux de cotisation à l'Union des villes suisses. Le taux de cotisation est passé de 26 centimes par habitant à 60 centimes.»

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est accepté sans opposition (56 oui et 19 abstentions).

**La présidente.** Mesdames et Messieurs, je lève la séance. Nous reprendrons à 13 h 30.

#### **4. Propositions des conseillers municipaux.**

Néant.

#### **5. Interpellations.**

Néant.

#### **6. Questions écrites.**

Néant.

Séance levée à 11 h 55.

## SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif . . . . .	3902
2. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	3902
3. Rapports de majorité et de minorités de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2010 (PR-720 A/B/C). Suite du premier débat . . . . .	3902
4. Propositions des conseillers municipaux . . . . .	3926
5. Interpellations . . . . .	3926
6. Questions écrites . . . . .	3926

La mémorialiste:  
*Marguerite Conus*